



## Conditions générales d'utilisation de l'App CleaQ

*Dernière mise à jour 1<sup>er</sup> septembre 2023*

Entre la société CleaQ, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 799 370 317 dont le siège social est situé 24, rue Cambacérès 75008 (ci-après désignée « **CleaQ** »), d'une part, et le client, personne morale agissant pour les besoins de son activité professionnelle (ci-après désignée « **le Client** ») d'autre part,

CleaQ et le Client étant ci-après dénommés individuellement « **une Partie** » ou collectivement « **les Parties** ».

CleaQ est spécialisée dans la location de matériel informatique à destination des petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de ses activités, CleaQ a développé une solution de gestion de parc informatique accessible en mode SaaS (ci-après « **l'App CleaQ** »).

Les présentes Conditions générales d'utilisation (ci-après les « **CGU** ») fixent le cadre juridique régissant l'utilisation de l'App CleaQ. L'utilisation de l'App CleaQ par le Client est conditionnée à l'acceptation par le Client des CGU en vigueur au moment de sa première connexion à l'App CleaQ.

Les CGU sont disponibles dans l'App CleaQ, onglet Mon Entreprise.

Les CGU n'ont pas vocation à régir les relations contractuelles entre le Client et CleaQ au titre de la location du matériel informatique.

### 1. OBJET

Les présentes CGU ont pour objet de définir les obligations et les responsabilités de chaque utilisateur d'un compte de l'App CleaQ (ci-après « **Utilisateur** »), à travers laquelle CleaQ fournit ses services (ci-après les « **Services** ») à ses Clients.

En utilisant un compte pour la première fois, l'Utilisateur accepte les CGU.

CleaQ se réserve le droit de modifier à tout moment les CGU en informant préalablement les Utilisateurs en cas de modification substantielle.

### 2. DESCRIPTION DES SERVICES

Les Services permettent aux Clients de gérer leur parc informatique : mise en place d'un inventaire de leur parc informatique, gestion et attribution des appareils à des utilisateurs, gestion des contrats de location, support IT et commande de matériel.

CleaQ fournit un compte administrateur (ci-après « **Compte Administrateur** ») au Client, qui peut alors créer d'autres comptes administrateurs ainsi que des comptes utilisateurs (ci-après « **Compte Utilisateur** »).

Les Comptes Administrateurs donnent accès à l'ensemble du parc informatique du Client et à l'ensemble des fonctionnalités de l'App CleaQ.

Les Comptes Utilisateurs donnent accès à une version restreinte du parc informatique du Client en fonction des droits accordés à ce compte lors de sa création ou sa mise à jour.

Le Client reconnaît que les Services peuvent être modifiés à tout moment à la seule discrétion de CleaQ.

### **3. ACCES A L'APP CLEAQ**

#### **3.1. Conditions techniques**

L'App Cleaq est disponible par Internet.

Les Utilisateurs doivent disposer d'une connexion Internet haut débit et utiliser les Services sur Google Chrome (version 64.0.3282 et versions ultérieures) et avec l'un des systèmes d'exploitation suivants : Microsoft Windows (Windows 8 et versions ultérieures), Android (4.1 et ses versions ultérieures), Mac OS (10.10 et ses versions ultérieures), Apple iOS (9 et ses versions ultérieures), et Linux, qui sont des prérequis techniques ;

Les Utilisateurs doivent mettre à jour leur navigateur et leurs systèmes d'exploitation afin de pouvoir utiliser pleinement les Services.

Par ailleurs, afin de s'assurer que son compte est accessible, l'Utilisateur doit indiquer une adresse email valide et contacter un Utilisateur détenteur d'un Compte Administrateur par écrit en cas de changement ou d'erreur sur son adresse email.

Tous les coûts liés à la connexion Internet sont à la charge exclusive du Client.

#### **3.2. Inscription**

Pour pouvoir utiliser l'App Cleaq, le Client effectue une demande auprès de Cleaq sur le site internet <https://www.cleaq.com/> ou directement auprès d'un représentant de Cleaq.

Cleaq se réserve le droit d'accepter ou de refuser les demandes d'utilisation sans avoir à justifier sa décision.

Une fois sa demande d'utilisation validée, le Client reçoit un e-mail comportant un identifiant et un mot de passe temporaire lui permettant d'accéder à l'App Cleaq, qu'il doit ensuite modifier.

Afin de s'assurer de la sécurité de son compte, l'Utilisateur doit :

- utiliser, dès la première connexion à son compte, un mot de passe unique, personnel et fort qui doit rester strictement confidentiel ;
- ne jamais partager son mot de passe avec qui que ce soit et sous quelque prétexte que ce soit, ni laisser son compte à la disposition d'une tierce personne ;
- changer son mot de passe régulièrement.

L'Utilisateur est responsable en cas de perte de son mot de passe.

L'Utilisateur reconnaît que Cleaq ne peut être tenue responsable en cas d'accès frauduleux à son compte en raison d'un défaut ou d'une faille de sécurité résultant d'une négligence, d'une erreur ou d'une omission de la part des Utilisateurs ou du Client.

#### **3.3. Droit d'utilisation**

Cleaq concède au Client et aux Utilisateurs dûment autorisés par lui, un droit personnel, non exclusif, non cessible, révocable et non transférable d'utilisation de l'App Cleaq, à titre gratuit, dans les limites et sous réserve des restrictions prévues aux présentes CGU.

Le droit d'utilisation s'entend du droit d'utiliser et d'accéder à l'App Cleaq, via une connexion à un réseau de communications électroniques, ne pouvant être cédé ni faire l'objet de sous-licence. Le Client ne pourra en aucun cas mettre l'App Cleaq à disposition d'un tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

Le Client s'engage à informer Cleaq de toute atteinte ou contrefaçon aux droits de propriété intellectuelle de Cleaq et ce sans délai.

#### **3.4. Durée d'utilisation**

Le droit d'utilisation est concédé au Client pour une durée de 90 jours à compter de la réception de l'email comportant le premier identifiant de connexion. Au-delà de cette durée, si le Client n'a passé aucune commande auprès de Cleaq, celle-ci se réserve le droit de lui retirer son droit d'accès à l'App Cleaq.

Si le Client a signé un contrat de location de matériel informatique avec Cleaq, le droit d'utilisation est conféré pour la durée dudit contrat de location. Les droits d'accès seront ensuite supprimés.

### **3.5. Connexion à l'App Cleaq**

Le Client utilisera seul son droit d'accès à l'App Cleaq.

La procédure d'accès définie par Cleaq pour accéder à l'App Cleaq doit être rigoureusement respectée par le Client. L'accès à l'App Cleaq s'effectue à partir du matériel du Client et au moyen des identifiants et mots de passe du Client existant pour chaque Utilisateur.

Les identifiants sont destinés à réserver l'accès de l'App Cleaq aux Utilisateurs du Client, à protéger l'intégrité et la disponibilité de l'App Cleaq ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données du Client.

Le Client peut également se connecter à l'App en utilisant le social login, notamment celui de Google.

### **3.6. Disponibilité de l'App Cleaq**

Cleaq s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que l'App Cleaq soit accessible 24h/24 et 7j/7, à l'exception des périodes de maintenance.

Cleaq informera le Client de toute interruption de l'accès à l'App Cleaq dont elle a connaissance suffisamment à l'avance afin que le Client prenne ses dispositions pour éviter toute perturbation de son activité.

Cleaq décline toute responsabilité, sans que cette liste soit limitative en cas :

- d'interruption de l'accès à l'App Cleaq pour des opérations de maintenance techniques ;
- en cas d'impossibilité momentanée d'accès à l'App Cleaq en raison de problèmes techniques et ce quelles qu'en soient l'origine et la provenance ;
- d'indisponibilité ou de surcharge ou toute autre cause empêchant le fonctionnement normal du réseau de téléphonie mobile utilisé pour accéder à l'App Cleaq ;
- de contamination par d'éventuels virus informatiques circulant sur le réseau ;
- d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'App Cleaq ;
- de perte par le Client ou par un Utilisateur de son identifiant et/ou de son mot de passe ou en cas d'usurpation de son identité ;
- de l'impact éventuel de cette indisponibilité sur les activités du Client ;
- d'indisponibilité de l'App Cleaq dues à une incompatibilité de l'environnement technique du Client avec les prérequis techniques de Cleaq.

Cleaq met régulièrement à jour l'App Cleaq. Cleaq se réserve le droit d'interrompre, d'ajouter et/ou de remplacer des fonctionnalités à l'App Cleaq.

### **3.7. Fonctionnalités bêta**

Cleaq propose, à sa seule discrétion, certaines fonctionnalités de l'App Cleaq sous forme de version bêta à des fins de tests et d'évaluation.

Cleaq décide à sa seule discrétion, de la durée de la période de test et d'évaluation de ces fonctionnalités et se réserve le droit de les suspendre ou d'y mettre fin de façon temporaire ou définitive.

Cleaq n'accorde aucune garantie relative à ses fonctionnalités bêta et ne pourra être tenue pour responsable envers le Client de tout dommage en relation avec elles.

## **4. OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client est responsable de l'appréciation de l'adéquation de l'App Cleaq à ses besoins. Le Client reconnaît avoir reçu de Cleaq toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation de l'App Cleaq à ses besoins et s'engage à les utiliser en conformité avec les présentes CGU.

Le Client garantit et s'engage, pendant toute la durée d'utilisation à :

- respecter les présentes CGU et les lois et réglementations applicables,
- respecter les droits des tiers, y compris les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle (tels que les droits d'auteur, brevets, dessins et modèles et marques) et à

télécharger uniquement des données pour lesquelles le Client détient les droits et autorisations nécessaires ;

- maintenir la confidentialité des identifiants de connexion, et empêcher l'accès à l'App Cleaq sans autorisation ;
- surveiller toutes les activités menées via ses accès et aviser sans délai Cleaq en cas d'utilisation suspectée ou avérée par un tiers des identifiants ou en cas de suspicion ou connaissance d'une activité illégale ou non autorisée ou d'une violation de sécurité concernant l'utilisation des Services ou de l'App Cleaq.

## 5. RESTRICTIONS D'UTILISATION

Le Client s'interdit de :

- partager, transférer ou donner ses droits d'accès à l'App Cleaq, et/ou permettre à un tiers non autorisé d'y accéder ;
- utiliser l'App Cleaq pour stocker ou transmettre des contenus et/ou données illicites ou susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers (propriété intellectuelle, vie privée, etc.), y compris des contenus, données ou liens qui contiennent ou redirigent vers un virus, un cheval de Troie, un ver ou autre composant nuisible, ou vers une technologie qui accède illégalement ou télécharge du contenu ou des informations stockés dans l'App Cleaq ;
- utiliser l'App Cleaq pour envoyer des communications commerciales non sollicitées ;
- utiliser l'App Cleaq aux fins suivantes : apologie des crimes contre l'humanité, provocation à la commission d'actes de terrorisme et leur apologie, incitation à la haine raciale, à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap, pornographie infantine, incitation à la violence et atteintes à la dignité humaine ;
- accéder à l'App Cleaq afin de créer un produit ou service similaire ou concurrentiel, ou de copier les idées, les fonctionnalités, les fonctions ou le graphisme de l'App Cleaq ;
- reproduire, représenter, exploiter, adapter ou traduire l'App Cleaq ou l'un de leur contenu, en tout ou partie, à d'autres fins sur un support quelconque ;
- extraire, par transfert permanent ou temporaire sur un autre support par un moyen quelconque, ou réutiliser par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de l'App Cleaq et/ou de son contenu ;
- tenter de rétroconcevoir, décompiler, désassembler, endommager, pirater, interférer dans, mettre hors service ou surcharger l'App Cleaq ou encore empêcher une quelconque autre partie de s'en servir ;
- essayer d'obtenir un accès non autorisé à l'App Cleaq ou de mettre en échec, éviter, contourner, supprimer, désactiver ou faire échouer de quelque autre façon que ce soit les mécanismes de protection ou de surveillance de l'App Cleaq.

## 6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

**6.1** L'App Cleaq, ainsi que tout changement, rectification, correctif, amélioration, personnalisation, mise à jour et autre modification de celle-ci, ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle associés, sont et resteront la propriété de Cleaq. Aucune stipulation des CGU ne confèrera au Client un droit de propriété sur l'App Cleaq, ni sur les données de Cleaq.

**6.2** Le Client déclare et garantit qu'il détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les données Client ainsi que sur tout autre donnée qu'il utilise et/ou qu'il est autorisé à les utiliser et à les exploiter conformément aux termes des CGU, et que les données Client sont légales et conformes à la législation qui leur est applicable.

**6.3** Cleaq aura le droit d'utiliser et de traiter les données dérivées de l'utilisation et du traitement des données Client dans le cadre de l'utilisation de l'App Cleaq, à condition que ces données soient agrégées et anonymisées afin qu'elles n'identifient pas le Client ou ses Utilisateurs (« **Données agrégées** »). Les Données agrégées peuvent être utilisées à des fins statistiques, analytiques, de développement et d'amélioration des performances. De plus, sous réserve de mesures techniques et organisationnelles appropriées, Cleaq collecte des statistiques sur les activités des Utilisateurs

comme les pages web visitées, la durée des visites et les fonctionnalités de l'application que les Utilisateurs utilisent afin d'améliorer le produit final.

## 7. CONFIDENTIALITÉ

**7.1** L'accès par le Client est strictement limité à ses propres données et en aucun cas il ne peut avoir accès aux données d'un autre client de Cleaq.

**7.2** Cleaq et le Client s'engagent à considérer comme strictement confidentiels, tant au sein de leur propre organisation que vis-à-vis des tiers, que ceux-ci lui soient apparentés ou non, les informations, données documents de toute nature et savoir-faire, y compris les données Client (ci-après dénommés les « **Informations Confidentielles** »), qui leur sont transmis, quel que soit le support utilisé pour cette transmission (papier, dessins, supports informatiques, etc.) ou la forme de cette transmission, ou que le Client ou Cleaq a pu obtenir ou dont elle a eu autrement connaissance dans le cadre de l'utilisation de l'App Cleaq.

A cet effet, Cleaq et le Client ne communiquent les Informations Confidentielles qu'aux personnes affectées à l'exécution des Services.

L'accès à l'App Cleaq est strictement limité aux Utilisateurs dûment autorisés, conformément aux CGU. Le Client se porte fort du respect par ses salariés et ses éventuels sous-traitants des présentes obligations de confidentialité.

Le caractère confidentiel ne s'applique pas :

- Aux informations connues par la partie réceptrice préalablement à sa communication,
- À celles obtenues de tiers par des moyens légitimes et sans obligation de secret,
- À celles développées indépendamment,
- Ou encore à celles rendues publiques par la Partie qui les a communiquées.

Les stipulations du présent Article demeurent en vigueur pendant la durée d'utilisation de l'App Cleaq et pendant une durée de cinq (5) ans à compter de l'expiration du droit d'utilisation.

**7.3** En outre chaque Partie devra soit restituer à l'autre Partie l'ensemble des documents contenant des Informations Confidentielles, soit assurer l'autre Partie de la destruction de toutes les Informations Confidentielles en sa possession. En aucun cas, une copie des documents contenant des Informations Confidentielles ne pourra être conservée, sauf s'ils doivent être conservés à des fins probatoires auquel cas ils continueront d'être protégés avec les mêmes précautions que celles visées au présent Article.

**7.4** Toute connexion par le Client sur son compte est réputée avoir été effectuée par le Client. Les identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Client ou à l'initiative de Cleaq sous réserve d'en informer préalablement le Client. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Le Client est entièrement responsable de l'utilisation des identifiants et il est responsable de la garde de ses codes d'accès. Il s'assurera qu'aucune autre personne non autorisée par Cleaq n'a accès à l'App Cleaq. De manière générale, le Client assume la responsabilité de la sécurité des postes individuels d'accès à l'App Cleaq. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, le Client en informera Cleaq sans délai et le confirmera par courrier recommandé.

**7.5** Cleaq décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle des informations accessibles dans l'App Cleaq. Cleaq effectue cependant des sauvegardes régulièrement qui assure normalement la restitution des données en cas de problème technique.

## 8. GARANTIE

Cleaq garantit au Client, pendant la durée d'utilisation :

- que l'App Cleaq fonctionnera conformément aux CGU ;
- que Cleaq détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur l'App Cleaq et que, à sa connaissance, l'App Cleaq ne porte pas atteinte à des droits de propriété intellectuelle antérieurs.

Cleaq ne garantit pas au Client que l'App Cleaq et les Services seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, ni que l'App Cleaq, étant standards et nullement proposés à la seule intention d'un Client donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes. A ce titre, Cleaq ne garantit ni l'accès permanent, ni le fonctionnement dénué de toute panne, ni l'exactitude des données.

Toute autre garantie, les garanties légales, notamment la garantie des vices cachés, la garantie de conformité, ainsi que la responsabilité du fait des produits défectueux, sont expressément exclues

Cleaq se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au site et à l'App Cleaq pour des raisons de maintenance. De même, Cleaq ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à l'App Cleaq qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, du fait de tiers, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication. Le Client reconnaît que Cleaq n'est pas en mesure de garantir la continuité de l'accès à l'App Cleaq, exécutés à distance via Internet.

## 9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les Parties s'engagent, pour les traitements de données à caractère personnel qu'elles mettent en œuvre pour leurs propres besoins au titre et dans le cadre des CGU dans les conditions définies ci-après, à respecter l'ensemble des règles dont le respect leur incombe respectivement au titre de toute législation applicable relative à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée susceptibles de s'appliquer aux données à caractère personnel traitées dans le cadre du Contrat, y compris celles du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après le « **RGPD** »), le droit local, les recommandations contraignantes des autorités de contrôle et les instructions documentées notifiées par le responsable de traitement, qui lui sont applicables (ensemble la « **Réglementation Applicable aux Données à Caractère Personnel** »).

### 9.1. Traitements de données à caractère personnel par Cleaq en qualité de Responsable de Traitement

Cleaq procède au traitement de données personnelles pour les besoins de la gestion des commandes (souscription, facturation, gestion de la relation-client) dans le respect de la Réglementation Applicable aux Données à Caractère Personnel.

Cleaq prend toutes les mesures de sécurité appropriées relative au traitement de données à caractère personnel. Les données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée nécessaire à l'exécution du contrat de location conclu par le Client et pendant une durée raisonnable à compter du terme ou de la résiliation du Contrat pour les besoins des obligations légales et réglementaires.

### 9.2. Traitements de données à caractère personnel par Cleaq en qualité de Sous-traitant

Cleaq, agissant en tant que sous-traitant, assiste le Client dans le respect de ses obligations en tant que responsable de traitement, et ne traite les données à caractère personnel que sur ses instructions documentées.

Cleaq est autorisé à traiter, pour le compte du Client, les données à caractère personnel nécessaires pour fournir les Services.

La nature des opérations réalisées sur les données est : la collecte et modification depuis les informations saisies par les Utilisateurs, le stockage dans une base de données chiffrées à des fins de consultation pour les Utilisateurs, la consultation des Données Client par Cleaq à des fins de corrections de bugs, la création des métriques par Cleaq pour les appareils fournis par l'offre de leasing, le calcul des dates de création de l'utilisateur et du métrique, l'enregistrement de la dernière date d'acceptation des Conditions Générales, le chiffrement des mots de passe des Utilisateurs.

La ou les finalité(s) du traitement sont la gestion du parc informatique du Client et des utilisateurs des métriques.

Les données à caractère personnel traitées sont : l'adresse email, le mot de passe de connexion, la date de création dans l'App Cleaq, le nom, le prénom, l'appartenance à une ou plusieurs équipes au sein de l'entreprise, la date de dernière connexion.

Les catégories de personnes concernées sont : les salariés et collaborateurs du Client.

Cleaq assure la confidentialité des données et veille à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel (i) s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité, et (ii) reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel.

Cleaq s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées de sécurité requises au titre de l'article 32 du RGPD, y compris, entre autres : le chiffrement des données à caractère personnel, les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement; les moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique.

Cleaq travaille en étroite collaboration avec des entreprises tierces (telles que AWS, Atlas et OVH pour l'hébergement de la Solution et des données, Ninja RMM pour la gestion applicative, Hubspot, Netsuite etc.) qui peuvent avoir accès aux données à caractère personnel du Client ou traitées par le Client. Le Client autorise expressément ce que Cleaq fasse appel à des sous-traitants ultérieurs pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, Cleaq informera préalablement et par écrit le Client de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants (activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance). Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Cette sous-traitance ne peut être effectuée que si le Client n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu. Cleaq veillera alors à ce que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière ce que le traitement réponde aux exigences du RGPD. Cleaq veillera à ce que le sous-traitant ultérieur ne traite des données à caractère personnel que dans la mesure où cela est nécessaire pour lui permettre de remplir ses obligations qui lui sont sous-traitées, et conformément au présent Contrat. Cleaq restera responsable de toutes les obligations sous-traitées et de l'ensemble des actes et omissions du sous-traitant ultérieur.

Il appartient au Client de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données. Dans la mesure du possible, Cleaq assistera le Client dans son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage). Lorsque les personnes concernées exercent auprès de Cleaq des demandes d'exercice de leurs droits, Cleaq adressera ces demandes dès réception au Client à [it@cleaq.com](mailto:it@cleaq.com).

Cleaq notifie au Client toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au responsable de traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

Tout transfert éventuel en dehors de l'Union Européenne et des pays de l'Espace Économique Européen est effectué dans le respect d'un niveau de protection adéquate.

A l'expiration en cas de résiliation du Contrat, Cleaq s'engage à (i) détruire toutes les données à caractère personnel, ou (ii) à restituer toutes les données à caractère personnel au Client ou à renvoyer les données à caractère personnel au sous-traitant désigné par le Client. Dans ce cas, ce renvoi sera suivi de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information de Cleaq de ces données (à l'exclusion des Données de Cleaq). Une fois détruites, Cleaq doit justifier par écrit de la destruction.

Cleaq met à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le Client ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

## 10. RESPONSABILITE

Cleaq s'engage à fournir un accès à l'App Cleaq avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.

Cleaq n'est pas responsable du fait des Données Client transmises dans le cadre de l'utilisation de l'App Cleaq. Elle n'est pas responsable non plus d'un usage de l'App Cleaq par le Client qui ne serait pas conforme aux CGU ou aux lois et réglementations.

En cas de faute prouvée par le Client, Cleaq ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'utilisation de l'App Cleaq. En conséquence, Cleaq ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive de l'App Cleaq.

Dans tous les cas, le montant de la responsabilité de Cleaq est strictement limité au remboursement du montant des sommes effectivement payées par le Client au titre du contrat de location de Matériel qu'il aurait éventuellement conclu avec Cleaq à la date de survenance du fait générateur de responsabilité.

Cleaq ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout dommage en cas de préjudice causé par une interruption ou une baisse de service de prestataires tiers, de l'opérateur de télécommunications, du fournisseur d'électricité ou en cas de force majeure.

## **11. FORCE MAJEURE**

La responsabilité de l'une ou l'autre des Parties ne pourra être recherchée si l'accès à l'App Cleaq est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure, du fait de l'autre Partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, guerres, actes de terrorisme, défaillance ou interruption des transports, catastrophes naturelles, épidémies, pandémies, incendies, dégâts des eaux, interruption ou défaillance du réseau de télécommunications, du réseau électrique ou des fournisseurs de services internet ou d'hébergement, ainsi que toute législation ou réglementation ou décision gouvernementale affectant l'accès à l'App Cleaq.

En cas de force majeure, la Partie concernée devra la notifier par écrit à l'autre Partie et faire le maximum pour apporter une solution ou tenter de limiter ses conséquences en vue de reprendre ses obligations contractuelles dans les meilleurs délais.

## **12. SUSPENSION DE L'ACCES A L'APP CLEAQ**

**12.1** Cleaq pourra suspendre l'accès du Client à l'App Cleaq, de plein droit, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations prévues aux CGU ou au contrat de location qu'il aura signé avec Cleaq, s'il n'a pas été remédié à un tel manquement dans les quinze (15) jours après mise en demeure adressée au Client, par lettre recommandée avec avis de réception. En cas de violation par le Client ou un Utilisateur de l'Article « Restrictions d'utilisation » des présentes, Cleaq pourra suspendre cet accès sans mise en demeure préalable.

**12.2** En cas de suspension de l'accès à l'App Cleaq : (i) chacune des Parties restituera ou détruira toutes les Informations confidentielles de l'autre Partie sur demande, (ii) le droit d'utilisation de l'App Cleaq dont bénéficie le Client prendra fin immédiatement et le Client devra immédiatement cesser d'utiliser l'App Cleaq.

**12.3** Sur demande du Client, Cleaq mettra à disposition du Client, pendant trente (30) jours ouvrés à compter de la date effective de la suspension du droit d'accès à l'App Cleaq un fichier contenant les données du Client. Au-delà de cette période, Cleaq ne sera tenue par aucune obligation de maintenir les données du Client, ni de les mettre à disposition du Client. Nonobstant ce qui précède, Cleaq est autorisée à conserver une copie des données du Client dont la conservation est nécessaire aux fins de démontrer la bonne exécution de ses obligations au titre des CGU pendant une durée qui ne saura être supérieure au délai de prescription applicable.

## **13. LOI APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Les CGU sont régies par la loi française.



En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et / ou l'exécution des présentes CGU, les parties conviennent que le Tribunal de commerce de Paris sera exclusivement compétent pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

---